



## DE LA RECHERCHE DU CANDIDAT A SON INTEGRATION DANS VOTRE ENTREPRISE

### LES ETAPES A SUIVRE AVEC LES SERVICES AREF BTP A VOTRE DISPOSITION

#### ETAPE 1 : ANALYSER SES BESOINS EN RECRUTEMENT

Faire le point sur la carte des métiers

Faire le point sur la pyramide des âges de l'entreprise.

Faire le point sur les pratiques d'accueil dans l'entreprise.

☛ Votre AREF BTP propose de vous aider à réaliser en entreprise un diagnostic rapide et précis sur ces aspects clés

#### ETAPE 2 : PREPARER LE RECRUTEMENT

Etablir un profil de poste.

Identifier les relais pour recruter.

Réussir son annonce presse.

☛ Votre AREF BTP propose d'établir avec vous un profil de poste sur mesure et, si nécessaire, de vous mettre en contact avec le réseau de partenaires spécialisés (Pôle emploi, missions locales, DDTEFP...)

#### ETAPE 3 : RECRUTER

Détecter les candidats.

Mener un entretien de recrutement.

Présenter l'entreprise au candidat

Retenir un candidat

Choisir le contrat de travail le plus adapté à la situation

Effectuer les formalités liées à l'embauche

Prévoir un parcours adapté de formation si nécessaire

☛ Votre AREF BTP propose de :

• vous présenter les principaux dispositifs permettant d'ajuster efficacement le nouvel embauché à son poste (contrats en alternance, contrats aidés, dispositifs de formation pré-recrutement).

• vous aider à obtenir un parcours de formation adapté (recherche d'organisme de formation, « cahier des charges » de formation, négociation d'achat de prestation, financement).

• Vous informer sur les formations courtes organisées près de chez vous et centrées sur le process de recrutement.

#### ETAPE 4 : ACCUEILLIR LE NOUVEAU SALARIE

Choisir le tuteur et préparer sa mission (le former éventuellement)

Accueillir le premier jour (remise d'un livret d'accueil notamment)

Prévoir la formation (ou l'information) à la sécurité des nouveaux embauchés

Suivre la progression professionnelle du nouveau salarié

☛ Votre AREF BTP propose de :

• vous accompagner pour mettre en place une procédure simple d'accueil de tout nouvel embauché intégrant des outils pratiques et conviviaux (livret d'accueil)

• vous guider dans la définition des missions du tuteur dans votre entreprise (principales tâches, utilisation d'outils simples pour suivre la progression du nouvel embauché dans son métier).

• vous informer sur les formations de tuteur existantes et leur financement

• vous permettre de mobiliser une aide à l'exercice du tutorat

N'hésitez pas à  
contacter  
votre conseiller  
AREF au :  
05 61 43 26 00